

MISE A JOUR FORMATION AUX GESTES ET SOINS D'URGENCES (G.S.U. 2)

Avant toute inscription, merci de prendre connaissance des objectifs et de vérifier le public concerné, les prérequis et l'adéquation avec vos besoins

OBJECTIFS	Améliorer la prise en charge des urgences vitales, potentielles et des situations sanitaires exceptionnelles au sein d'un établissement de santé
OBJECTIFS OPERATIONNELS	- Identifier une situation d'urgence à caractère médical et assurer sa prise en charge, seul ou en équipe, y compris le guidage à distance pour la réalisation des gestes d'urgence, dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée. (Urgences vitales) - Identifier une situation d'urgence à caractère médical et assurer sa prise en charge, seul ou en équipe, y compris le guidage à distance pour la réalisation des gestes d'urgence, dans l'attente de l'arrivée de l'équipe médicale spécialisée. (Urgences potentielles) - Participer à la réponse à une urgence collective ou à une Situation Sanitaire Exceptionnelle. Modalités d'évaluation des objectifs opérationnels : Évaluable avec mise en situation et quiz
OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES	Arrêté du 24 avril 2012 Décret du 24 avril 2012 Arrêté du 30 décembre 2014 Validation tous les 4 ans
PUBLIC CONCERNE	Tout professionnel possédant les prérequis cités ci-dessous
PRE-REQUIS	L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 destinée aux professionnels exerçant une des professions de santé mentionnée dans la quatrième partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé. Cette attestation est également ouverte aux personnes titulaires ou en cours de formation, du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique, d'accompagnant éducatif et social mentionné à l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles, du diplôme d'assistants de régulation médicale, aux assistants médicaux, aux préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale et aux auxiliaires ambulanciers
PROGRAMME DE LA FORMATION	Protection, alerte et respect des règles élémentaires d'hygiène Arrêt d'une hémorragie Désobstruction des voies aériennes Conduite à tenir face à une inconscience Conduite à tenir face à un arrêt cardiaque et utilisation de la défibrillation automatisée externe Conduite à tenir en cas d'accouchement inopiné Présentation du matériel d'urgence Conduite à tenir face à un malaise Conduite à tenir face à un traumatisme Sensibilisation aux différents plans de secours et risques nucléaires, radiologiques, bactériologiques et chimiques
DUREE	1 journée
INTERVENANTS	Enseignants et formateurs au Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence de l'Allier Cursus de formation décrit dans l'arrêté du 30 décembre 2014
NOMBRE DE PARTICIPANTS	10 personnes par groupe

DATES	Dates public CHMY : Groupe 1 : 26 Janvier 2026 Groupe 2 : 16 Mars 2026 Groupe 3 : 22 Avril 2026 Groupe 4 : 07 Septembre 2026 Groupe 5 : 28 Septembre 2026 Groupe 6 : 12 Novembre 2026 Groupe 7 : 01 Décembre 2026 Groupe CUMP : 30 Avril 2026 Dates public extérieur : contacter le CESU
METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES	Pédagogie active : Apports théoriques complémentaires Exercices pratiques Mises en situation Questionnement et analyse
EVALUATION	Modalités d'évaluation en début /fin de formation : - Tableau de l'apprenant Modalités d'évaluation en fin de formation : - Questionnaire à chaud
COUT DE FORMATION	Etablissement extérieur : contacter le CESU
ATTESTATION	Une attestation de participation est remise à l'issue de la formation à chaque participant ayant suivi l'ensemble de la formation.

Adaptation : le participant est en situation de handicap et sollicite une adaptation pédagogique et organisationnelle : ☐ oui ☐ non

Si oui, le CHMY prendra contact avec vous pour les adaptations à prévoir.